



[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR VOIR L'ALBUM DE PHOTOGRAPHIES](#)

23 février 2011. Onze jours après sa promesse faite à Toamasina, concernant l'arrivée de cargaisons de riz vendu à moins de 1.000 ariary (moins de 1 euro) le kilo « vary mora »,

le Président Andry Rajoelina a encore prouvé que tout est effectivement possible avec de la volonté et une manière rigoureuse de gérer les deniers de l'Etat. Sans perdre son temps à faire des palabres stériles sous le tamarinier. Il est revenu, il a vu et il a vendu... à prix moindre : 900 ariary le kilogramme. Stoppant net toute velléité de spéculation et/ou de rétention de stocks.

Et, pour éviter les pratiques consistant à dérouter ce riz vers des revendeurs sans scrupules, la quantité à vendre pour foyer sera rationnée. A cette fin, des contrôles stricts seront effectivement effectués par les autorités concernées compétentes qui séviront selon la loi en vigueur.

Concernant ce riz, la ville de Toamasina a été priorisée. Ainsi, 30

« fokontany »

(quartiers) pilotes ont été sélectionnés pour la vente de ce riz aux riverains, à 900 ariary le kilo. Dès le 24 février, tous les 138

« fokontany »

que compte la Commune urbaine seront desservis de la même manière. Afin que la vente libre ne devienne pas

« sauvage »

sur tout l'étendue de la Grande île, c'est la société Silac qui s'occupera de la distribution de ce

riz à travers son réseau de grossistes et de détaillants. Une bonne régulation du circuit devrait faire en sorte que le produit soit disponible dans tous les points de vente de manière régulière.



Cette première cargaison réceptionnée par le Président Andry Rajoelina est de 20.000 tonnes. Les suivantes arriveront au port sur durant une période de trois mois. Ce qui laissera le temps de résorber l'actuelle période de soudure due à la saison cyclonique. La répartition se fera selon le principe de l'équilibre démographique et selon le besoin des populations. Pour l'approvisionnement, particulièrement celui de la Capitale de Madagascar, la société Silac a signé un contrat avec Madarail. Déjà, 12 wagons sont déjà en partance pour acheminer 500 tonnes vers Antananarivo. Mais Silac a déjà procédé à l'enlèvement d'une partie de cette cargaison par ses camions pour se diriger toujours sur Antananarivo. Et, le samedi 26 février 2011, ce riz à 900 ariary le kilo commencera à être vendu sur le marché au grand bonheur de la majorité des Antananariviens.



Dans le domaine des mesures d'accompagnement, et afin de préserver les intérêts des agriculteurs nationaux, une politique de jonction de cette opération «*vary mora*» avec la prochaine production rizicole, prévue dans trois mois, sera mise en place. Par ailleurs, le Président Andry Rajoelina a décidé de restructurer de la filière riz à Madagascar, avec l'opérationnalisation des trois fermes semencières existant dans la Grande île. Pour répondre aux sempiternels

«*vary mankarary kibo*» »

(riz qui fait mal au ventre), sachez que ces 20.000 tonnes de riz blanc proviennent de la Birmanie, avec seulement 25% de brisure et de qualité

«*long grain*».



Un milliard d'ariary seront affectés à la rénovation et à la réhabilitation des rues de Toamasina



[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR ENTENDRE SES DECLARATIONS EN CE LIEU](#)



Lors de ce déplacement, le Président de la Transition s'est rendu dans le Fokontany de Tanambao V, où aucun Chef d'Etat n'est jamais allé. Il a procédé lui-même à la vente de ce «*vary mora*», après s'être adressé aux riverains ébahis : «

Il est du devoir de l'Etat de prendre impérativement toutes les mesures qui s'imposent pour que le peuple puisse manger à sa faim et avec du riz vendu à un prix accessible à tous

».



[CLIQUEZ SUR LA PHOTO POUR ENTENDRE SES DECLARATIONS](#)

Ce fut aussi l'occasion pour le Président Andry Rajoelina de se plier aux réponses des journalistes, concernant l'actualité politique du moment : « ***Je vais tenir une réunion avec les partis et associations politiques, le 1er ou le 2 Mars 2011 au plus tard. La feuille de route doit être signée au plus vite. Ceux qui persisteront à faire du marchandage demeureront à quai*** ».

Jeannot RAMAMBAZAFY